



BILAN 2013

Une année en actions



Observatoire du bruit

 **île de France**

6 collèges représentés
au sein de Bruitparif
et 99 membres adhérents

- Collège des services et des établissements publics d'Etat
6 Membres
- Collège de la Région Île-de-France
6 Membres
- Collège des autres collectivités territoriales et des établissements publics locaux
55 Membres
- Collège des autres collectivités économiques
8 Membres
- Collège des organismes professionnels
10 Membres
- Collège des associations agréées de protection de l'environnement et de consommateurs et des personnalités qualifiées
14 Membres



Observation et évaluation de l'environnement sonore en Île-de-France, accompagnement des acteurs, information et sensibilisation...

Grâce au soutien de tous ses membres et à un partenariat renforcé avec la Région Île-de-France, Bruitparif a poursuivi en 2013 ses missions d'intérêt général conformément aux principes d'indépendance, de fiabilité et de transparence qui nous sont chers et qui sont gages de notre crédibilité.

2013 aura été une année riche en actions et en réflexions stratégiques pour Bruitparif.

Plusieurs questions perdurent quant à notre avenir. Quelle autorité compétente, quel cadre, quel financement ? Il n'est pas anodin que les questions relatives au cadre d'exercice de nos missions peinent à être tranchées au niveau national. Le bruit est un enjeu complexe et Bruitparif est un observatoire unique, dont nous souhaiterions qu'il essaime.

Au quotidien, afin de répondre aux attentes toujours plus fortes des Franciliens-ne-s de disposer d'informations fiables sur leur environnement sonore, Bruitparif a, l'année passée, amplifié l'observation du bruit à travers le projet de cartographie régionale, le déploiement de nouvelles stations de mesure, le développement des pratiques de surveillance, la réalisation d'études et enfin la publication d'analyses.

Plus de 110 collectivités de l'agglomération parisienne ont pu par ailleurs bénéficier du dispositif d'accompagnement que nous avons mis en place pour les aider à élaborer leur Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dans le cadre de la directive européenne 2002/CE/49.

L'année 2013 fut aussi une année à résonance européenne. Notre implication au sein de projets européens et notre participation à de nombreuses conférences et colloques scientifiques nous valent une reconnaissance internationale de nos compétences.

Lieu d'expertise et d'innovation technique, je suis fière de voir que Bruitparif fédère de plus en plus d'acteurs du territoire désireux de prendre en compte la problématique du bruit dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Grâce à une gouvernance renforcée et à une vie associative plus riche, un plan stratégique à 3 ans a pu être adopté. Celui-ci fixe les perspectives et enjeux de développement de notre structure et définit les actions prioritaires.

C'est donc avec satisfaction que je vous propose de parcourir le bilan de nos actions de l'année écoulée, menées grâce à une équipe impliquée contribuant à faire chaque jour de Bruitparif un outil indispensable à la Région Île-de-France !



Julie Nouvion
Présidente



02

PANORAMA

- La Région, un partenaire central
- Nouveaux membres

03

ACCOMPAGNER

- Elaboration des PPBE
- Actions transversales

04-05

OBSERVER

- Cartographie régionale du bruit
- Réseau de mesure

06-07

ETUDES SPÉCIFIQUES

- Projets R &D
- Projets européens

08

FINANCES ET RH

LA RÉGION, UN PARTENAIRE CENTRAL

Près de 10 ans après sa création, le rôle de Bruitparif au service des politiques publiques et des habitants de l'Île-de-France a été conforté par le renforcement des liens avec la Région.

Charte régionale des organismes associés

L'adoption par Bruitparif de cette charte concernant les organismes associés à l'action publique régionale traduit la mise en œuvre au sein de Bruitparif de **trois critères déterminants** : la contribution à la politique régionale de lutte contre les nuisances sonores, l'engagement affirmé de la Région dans la gouvernance de Bruitparif et le financement prépondérant de la collectivité.

Renouvellement de la Convention triennale

Élaborée au cours du second semestre et approuvée en janvier 2014, cette nouvelle **Convention d'objectifs et de moyens** pour 2014/2016 définit dans son contenu et ses orientations les relations entre la Région Île-de-France et Bruitparif. Fondée sur les axes clés du plan stratégique de Bruitparif, elle conforte ses missions d'intérêt général.

Plan stratégique 2013-2016

Approuvé à l'unanimité par ses membres lors de l'Assemblée générale du 14 mai, ce plan fixe pour 3 ans les perspectives de développement et les points d'appui de l'activité de l'association.

Le plan est structuré autour de **10 actions prioritaires** concernant ses trois missions : observation et évaluation du bruit, accompagnement des politiques publiques, information et sensibilisation.

Cité régionale de l'Environnement

Conçue par la Région Île-de-France comme le pôle fédérant l'ensemble des organismes régionaux dévolus à la protection de l'environnement, en résumé de l'énergie à la gestion des déchets et à la biodiversité, Bruitparif sera, lors de l'ouverture de la Cité fin 2014, l'**expert référent** en son sein sur toutes les thématiques liées aux nuisances sonores. Les locaux sont en cours d'implantation dans la ville de Pantin.

11 nouveaux membres ont rejoint l'association en 2013

Collège des autres collectivités territoriales :

- CdA de Plaine Centrale du Val-de-Marne (94)
3 communes
- CdA du Val d'Orge (91)
10 communes
- CdA du Plateau de Saclay (91)
11 communes
- CdA des Lacs de l'Essonne (91)
2 communes
- 6 villes :
 - Carrières-sous-poissy (78)
 - Limours-en-Hurepoix (91)
 - Neuilly-sur-Seine (92)
 - Valenton (94)
 - Villeneuve-Saint-Georges (91)
 - Villers-Adam (95)

Collège des associations et personnalités qualifiées :

- Association OYE 349 (94)



Réunions
statutaires
en chiffres

4
RÉUNIONS
DU BUREAU

3
SÉANCES
DU CA

1
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

1
SÉMINAIRE
DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION



ÉLABORATION DES PPBE

Initiés par la Directive européenne 2002/49/CE relative à la gestion et à l'évaluation du bruit dans l'environnement, les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sont de la responsabilité soit des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), soit des communes, soit des gestionnaires d'infrastructures.

113
AUTORITÉS
COMPÉTENTES
AIDÉES

10
SESSIONS
DE FORMATION

53%
DES PPBE RÉALISÉS
OU EN COURS,
CONCERNANT
71 % DU TERRITOIRE
FRANCIEN
ET 82 % DE
SA POPULATION.

Le territoire de l'agglomération parisienne entre dans le champ d'application de cette Directive. Face au retard pris dans l'élaboration des plans, une mise en demeure européenne a été adressée aux autorités françaises à la mi 2013.

Afin de contribuer à l'élaboration de ces plans, Bruitparif a renforcé son dispositif d'accompagnement en développant **une palette d'outils pratiques**, notamment :

- **des méthodologies de réalisation** pour les diagnostics acoustiques territorialisés, la prise en compte des multi-expositions et l'identification des zones calmes ;
- **une aide à la rédaction** de cahiers des charges ;
- **une trame rédactionnelle** pour l'élaboration d'un plan avec diverses aides méthodologiques ;
- **un outil expert en ligne** donnant accès à des analyses approfondies des cartes de bruit sur les territoires ;
- **des fiches de synthèse** et des **fiches techniques** sur les solutions de lutte contre le bruit ;
- **l'organisation pour les collectivités** de sessions de formation à la méthodologie d'élaboration d'un plan.

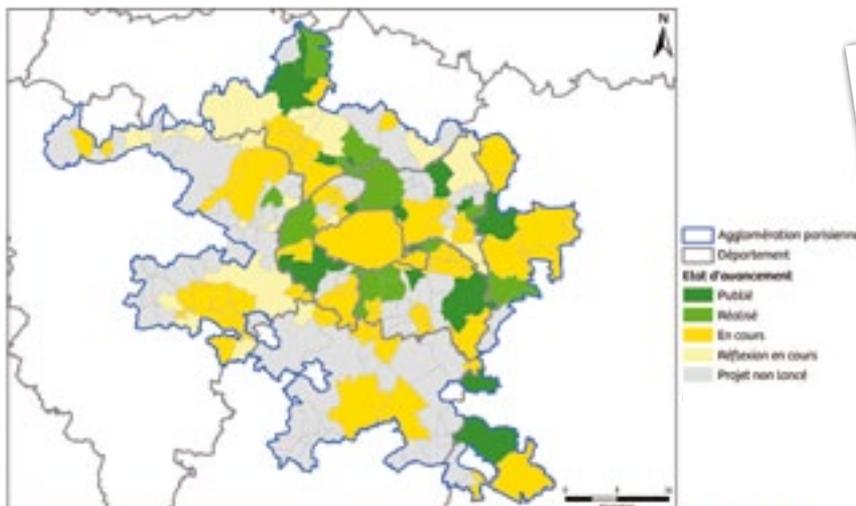
Bruitparif s'est aussi investi dans de multiples groupes de travail et comités de suivi départementaux (plus de 30 réunions). Fin 2013, 23 PPBE ont été approuvés et publiés, 6 sont réalisés et en phase de consultation, 78 sont en cours de réalisation.

Actions transversales

>>Par la parution des actes du colloque organisé fin 2012 et l'organisation d'un séminaire sur la réduction du bruit routier, Bruitparif a contribué à l'information et à la valorisation des solutions de lutte contre les principales nuisances sonores.

>>L'association a également favorisé le développement de la prise en compte du bruit dans les politiques publiques au travers de sa participation au groupe de travail francilien sur les trafics routiers en Île-de-France, dans le cadre de l'Omnil (Observatoire de la mobilité).

Etat d'avancement de la réalisation des PPBE - décembre 2013



Sources : Collectivités locales - IAU-IdF - BruitParif



Dans le cadre de sa mission d'observation du bruit, Bruitparif poursuit son travail d'élaboration d'un état des lieux de l'environnement sonore en Île-de-France afin d'orienter et de faciliter la mise en œuvre des actions de lutte contre les nuisances sonores.

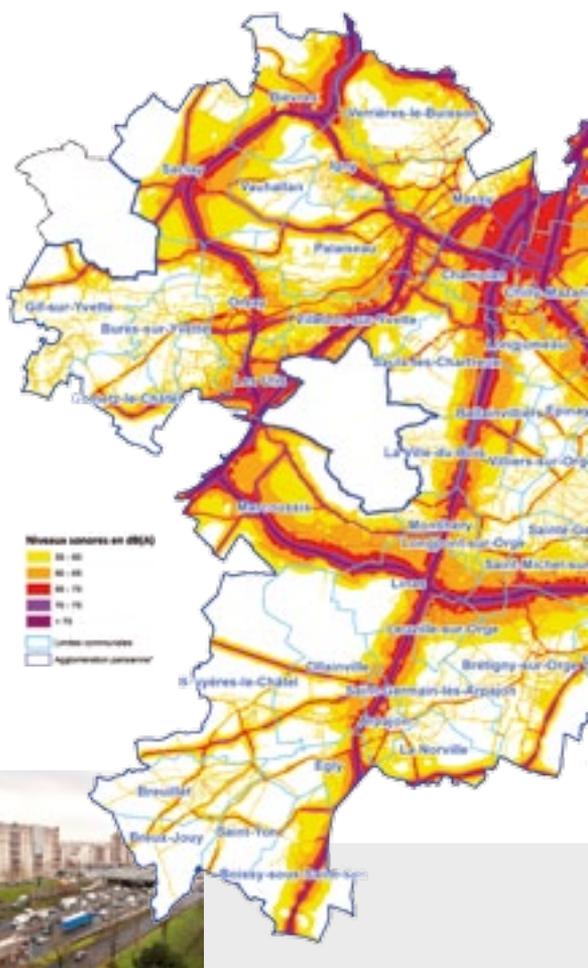
CARTOGRAPHIE RÉGIONALE DU BRUIT

24 %
DE L'ÎLE-DE-FRANCE
DÉJÀ CARTOGRAPHIÉE

31 %
DE LA POPULATION
COUVERTE

Pour être toujours plus efficaces, les politiques publiques de lutte contre le bruit doivent s'appuyer sur des **données de référence**. D'où la nécessité de proposer un outil commun aux autorités responsables pour servir de fil conducteur à leurs décisions. Tel est l'objectif du projet de cartographie régionale du bruit qu'élabore Bruitparif en partenariat avec les services de l'Etat, le CEREMA et les différents gestionnaires d'infrastructures. Ce projet se situe dans le cadre de la Directive européenne dont il facilitera l'application.

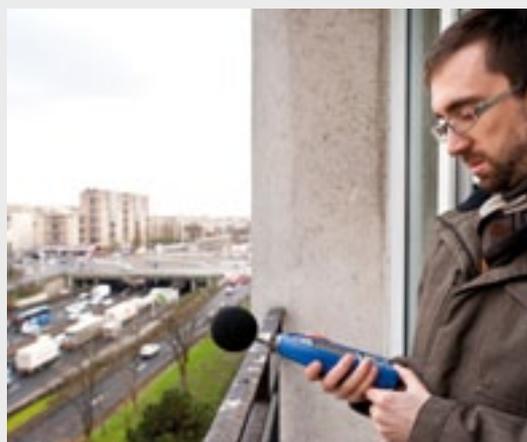
Pour le **bruit routier**, la cartographie de l'Essonne (voir carte ci-jointe) a été achevée en 2013. Le Val-de-Marne est en cours de traitement. Les travaux de l'observatoire se poursuivront dans les années à venir pour aboutir à une cartographie de toute l'Île-de-France en 2017.



Campagnes de mesure

Bruitparif a réalisé plusieurs campagnes de mesure ponctuelles dans différents contextes au cours de l'année 2013 :

- 6 sites documentés autour de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay,
- une trentaine de mesures réalisées chez des riverains de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle dans le cadre de l'étude DEBATS (voir p.6),
- 5 secteurs soumis à de la multi-exposition au bruit.



RÉSEAU DE MESURE

Le réseau s'est étendu grâce à l'installation de **4 nouvelles stations permanentes** en 2013. Le réseau compte désormais 38 stations réparties sur tout le territoire qui transmettent régulièrement leurs données, seconde après seconde.

Les implantations en 2013 :

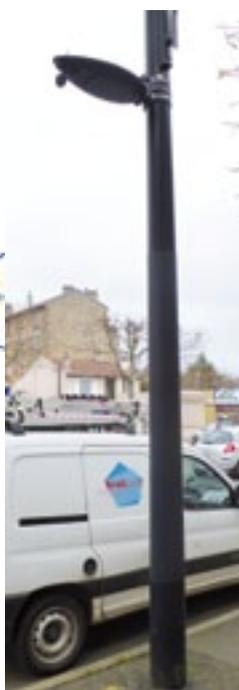
- Stations de mesure du bruit des aéronefs sur les communes de **Vélizy-Villacoublay** (78) et de **Pierrefitte-sur-Seine** (93) (en remplacement d'un site qui a dû être abandonné).

- Station de mesure le long du **boulevard périphérique** (porte Maillot).
- Stations dédiées à la réalisation d'un état des lieux sonore à **Champigny-sur-Marne** sur des voies concernées par des travaux d'aménagement pour un réseau de bus en site propre (Trans-Val-de-Marne).

De nouveaux sites potentiels ont été recherchés et expertisés pour installer de nouvelles stations en 2014 et 2015.

34
+4
38

STATIONS DE MESURE

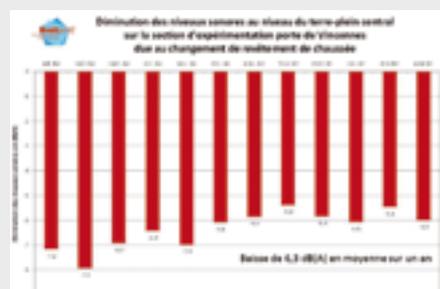


Exploitation des données

Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis à l'observatoire de réaliser des synthèses à destination des acteurs publics et associatifs impliqués.

Ont été publiés en 2013 :

- Bilan des mesures réalisées à proximité de l'aéroport de Saint-Cyr-L'école.
- Impact du relèvement des altitudes en approche à Paris-Charles de Gaulle.
- Analyse de l'environnement sonore autour de l'aéroport de Lognes-Émerainville.
- Bilan de l'efficacité acoustique des nouveaux revêtements sur le périphérique.
- Évolution du bruit sur l'ex-RN1 à Pierrefite-sur-Seine.



PROJETS R&D

Associé à de nombreux programmes d'études, Bruitparif a prolongé en 2013 ses travaux pour l'amélioration de la connaissance des impacts sanitaires et économiques du bruit.

SURVOL

Ciblé sur les plateformes aéroportuaires franciliennes, ce programme, mis en place par le Préfet de Région et soutenu par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, vise à croiser trois types de données : exposition à la pollution atmosphérique, aux nuisances sonores et caractéristiques socio-économiques des populations riveraines. Dans ce cadre, Bruitparif a développé un **Système d'Information Géographique** de haut niveau permettant d'analyser en parallèle les données environnementales et les indicateurs de défaveur sociale. Leur traitement a mis en lumière les secteurs qui présentent un cumul de fortes inégalités. Un rapport définitif complétant la note de synthèse réalisée en 2013 sera publié à l'issue des consultations en cours.



DEBATS

Mesurer les effets de l'exposition au bruit des aéronefs sur la santé des populations, tel est l'objectif du programme DEBATS initié par le Ministère de la Santé et l'ACNUSA et dont le pilotage est assuré par l'IFSTTAR. Bruitparif contribue à cette étude scientifique, en particulier sur l'**impact des nuisances sonores sur le sommeil**, ce qui implique des mesures acoustiques au domicile de riverains de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Au cours du dernier trimestre 2013, une trentaine de personnes cibles ont été suivies à l'aide d'un appareillage de mesure du son, d'un actimètre et d'un capteur de rythme cardiaque. Les mesures vont se poursuivre en 2014.



Cart-ASUR

Phasé de 2013 à 2016, le programme piloté par le laboratoire LM RTE de l'Université de Cergy-Pontoise avec la participation de Bruitparif, doit aboutir à des **cartes sonores établies à partir du ressenti des habitants** et destinées aux professionnels comme aux particuliers. Articulé autour du choix d'indicateurs et d'un prototype de cartographie, un travail d'interface sera conduit pour évaluer, adapter et valider ce principe de cartographie.

CIRO

Intégrée au sein de Bruitparif, la Cellule d'Information Régionale sur les Ondes électromagnétiques est une **mission spécifique de l'association**. Face à la multiplication des outils et applications utilisant ces technologies, un dispositif renforcé d'observation aux expositions sur un territoire aussi dense que l'Île-de-France s'imposait. Proposée par Bruitparif dès 2011, cette structure légère créée en 2013 donnera accès dès 2014 à une information la plus large possible et se positionne comme un relais entre les collectivités, les organismes en charge de la surveillance et les individus. La montée en puissance des travaux de la CIRO sera fonction de la mobilisation des partenaires publics et des acteurs associés à la démarche.



PROJETS EUROPÉENS

Bruitparif, en répondant aux appels à projets de l'Union Européenne cofinancés par le programme LIFE + Environnement affirme sa volonté de proposer des solutions innovantes et de travailler en réseau avec des partenaires européens.

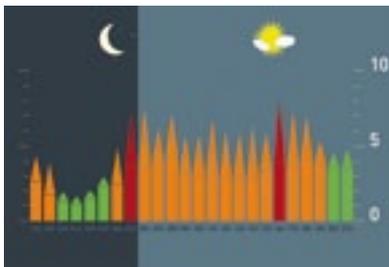
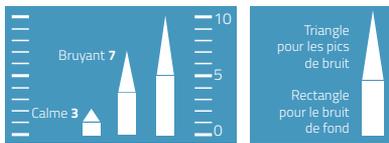


LIFE HARMONICA

Élaborer de nouveaux outils pour mieux informer le public sur son environnement sonore et pour aider les acteurs à prendre les bonnes décisions pour lutter contre le bruit étaient les objectifs poursuivis par Bruitparif et son partenaire Acoucité dans le cadre du projet Life Harmonica.



- L'**indice Harmonica** innove à plus d'un titre. D'abord, il prend en compte les deux composantes majeures qui impactent l'environnement sonore : le bruit de fond ambiant et les événements sonores qui émergent de ce bruit. Ensuite, il a associé la population à son élaboration pour valider la compréhensibilité des paramètres et tenir compte des éléments de ressenti individuel. Enfin, il propose une représentation facile à comprendre, variant sur une échelle de 0 à 10, associant représentations du bruit de fond et des pics de bruit. Calculé au pas de temps horaire, il permet de traduire les variations du bruit au cours de la journée et/ou de la nuit. Conçu en 2012 et 2013, l'indice Harmonica sera testé en 2014 sur le terrain avant d'être diffusé auprès des autres agglomérations européennes.



- Le **portail www.noiseineu.eu** développé par Bruitparif permet de diffuser les résultats de l'indice au niveau des stations de mesure déployées en Île-de-France et dans le Grand Lyon. Il met également à disposition une description des initiatives mises en œuvre au sein des villes européennes pour réduire les nuisances sonores et évaluées sur la base de l'indice. Une avancée importante pour faciliter la diffusion de solutions concrètes et juger de leur pertinence dans une logique de transférabilité.



LIFE QUADMAP

>>Ce projet mené en partenariat avec des structures publiques et collectivités des Pays-Bas, d'Espagne et d'Italie est axé sur la prise en compte des zones calmes en milieu urbain. L'objectif est, grâce à une gestion optimisée de ces zones, de réduire l'exposition des populations au bruit des transports. Tant défi qu'opportunité pour les collectivités, ces zones doivent être valorisées et développées pour offrir des espaces d'agrément et de refuge contre les nuisances. En 2013, Bruitparif a travaillé sur la méthodologie d'évaluation et de transférabilité des solutions testées sur les sites pilotes de Rotterdam, Florence et Bilbao.



Florence : création de zones de calme dans les écoles

Finances & Ressources Humaines

+7,9 %
BILAN EN HAUSSE

-3,8 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EN BAISSÉ

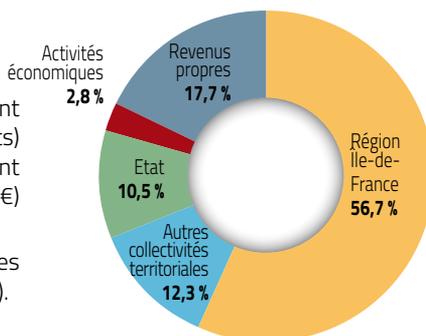
Pour l'exercice 2013, Bruitparif présente un bilan en hausse par rapport à 2012, s'établissant à 2,1 M€ contre 1,9 M€ l'année précédente, soit +7,9 %.
Le résultat est à l'équilibre.

FONCTIONNEMENT

Recettes

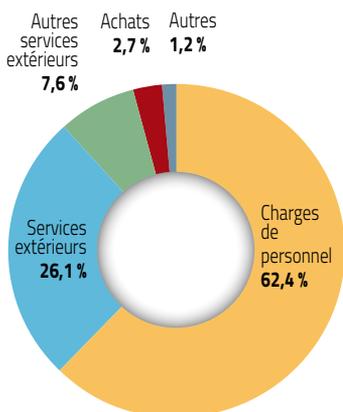
Les recettes de fonctionnement (hors reprise d'amortissements) s'élèvent à 1 674 610 € et ont diminué de 7,9 % (-144 379 €) par rapport à 2012.

Elles sont également inférieures au budget prévisionnel (-5,3 %).



Dépenses

Les dépenses de fonctionnement (hors amortissements compensés par des quote-parts de subventions virées au résultat) s'établissent à 1 673 844 € et ont diminué de 3,8 % par rapport à 2012.



L'équipe en 2013

>> L'association Bruitparif compte 14 salarié(e)s au 31 décembre 2013.

>> L'effectif se répartit en 12 salarié(e)s en contrat à durée indéterminé et 2 salarié(e)s en contrat à durée déterminée. 13 travaillent à temps plein et 1 à temps partiel (50 %). L'effectif se répartit en 8 hommes et 6 femmes. La moyenne d'âge s'établit à 39,6 ans.





Interventions extérieures et manifestations

- **Participation aux instances nationales**
 - Conseil National du Bruit
 - Club parlementaire Son et Société
- **Interventions dans des manifestations internationales**
 - Conférence AIA DAGA : 18-21 mars - Merano, Italie
 - Internoise : 15-18 septembre - Innsbrück, Autriche
 - EchoPolis - Journée du Son : 29 septembre-3 octobre - Athènes, Grèce
 - Conférence «Soundscape» et réunion du WGN d'Eurocities : 26-29 novembre - Bilbao, Espagne
 - Participation à 3 réunions de projets européens : Quadmap, Hush, Nadia
- **Interventions dans des manifestations extérieures en Île-de-France**
 - Journée du sommeil : 22 mars - Paris, Clamart (92)
 - Colloque sur les enjeux environnementaux du trafic aérien : 12 octobre - Conseil régional Île-de-France
 - Diverses participations à des commissions consultatives sur l'environnement autour des aéroports et à des réunions publiques
- **Actions de sensibilisation et de prévention des risques auditifs**
 - Participation à la journée nationale de l'audition : 13-14 mars
 - Prévention des risques auditifs lors de la Marche des Fiertés : 29 juin
 - Sensibilisation et évaluation de l'impact sonore du festival Solidays : 28-30 juin



Observatoire du bruit



9, impasse Milord 75018 Paris

Tél : 01 75 00 04 00

Fax : 01 75 00 04 01

contact@bruitparif.fr

<http://www.bruitparif.fr>